FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'EON.

CINQUIÈME PARTIE.

LE TREBUCHET.

CHAPITRE I.

(Suite.)

Aujourd'hui, je ne vends rien, et je donne le reste, depuis ces beignets à la Provençale que je recommande aux estomacs affaiblis, jusqu'à ce ratafia de Champagne qui ferait revenir un Anglais mort depuis Fontenoy. Après cela, madame et messieurs, je procéderai incontinent à la visite des mains, où je lis, aidé de mes lunettes de seconde vue, ce qui fut, ce qui est, ce qui sera, et ce qui ne sera pas. Allons, mesdames et messieurs, faites honneur à mes petits gâteaux et à mes petites tasses de tisane. Cela vous disposera au reste.

Sur un signe majestueux de leur chef, le grand-tisaneur et le grand-pâtissier circulèrent à la ronde, au milieu des éclats de rire, le premier tirant successivement d'une sorte de sacoche pendue à son côté des gobelets d'argent, dans lesquels il épanchait la liqueur mousseuse et dorée de son réservoir, le second offrant sur un plat d'argent à anses tiré de sa corbeille à double fond, où un réchaud les tenait en état, des gâteaux croustillants et savoureux, qu'il offrait à chacun des assistants.

—Ma foi! dit Mme de Pompadour, Herminie en croquant joyeusement le sien à belles dents, je n'ai jamais mangé de beignets plus exquis.

—Je me connais en Sillery, opina le roi, qui n'avait jamais été de meilleure humeur, et celui-ci est du bon coin. Ah! la belle rencontre et la plaisante idée! Est-ce vous, duc, ajouta-t-il en se tournant vers Richelieu, qu'il faut complimenter pour cette galanterie?

—Je l'avoue à ma honte, répondit Richelieu, j'ai été devancé, et je ne devine point qui a organisé ce divertissement.

—Nous saurons cela demain, décida Louis XV; et faisant un signe au pâtissier de s'approcher: Ma foi! dit-il en riant, je mange encore un petit beignet et je reviens à cette délicieuse tisane.

Et levant son gobelet:

—A votre santé, monsieur le charlatan, fit-il; vous ne manquez pas d'esprit, ni votre vin non plus.

—Mon vin surtout, riposta modestement le gros Thomas. En voilà un qui n'est pas assez bête pour être passé par l'octroi. Nous pouvons nous dire cela, ici, le peuple n'en saura rien; mais il est aussi pur de taxe que celui que boivent messieurs les fermiers-généraux.

Le roi se mit à rire de nouveau. Puis, comme il était curieux, surtout de friandises:

—Et ces beignets, demanda-t-il, comment donc sont-ils accommodés pour qu'ils soient si délicieux?

—Ces beignets, répondit le gros Thomas, sont de l'invention de cet imbécile de génie (et il désignait Bourgogne) qui se suce les doigts dans un coin, comme un bienfaiteur de l'humanité qu'il est. Je demande pour ce philanthrope méconnu la première place vacante à l'Académie des inscriptions, ou à l'hôpital.

Et d'un ton de bienveillant commandement:

—Approchez, grand homme, et montrez à la compagnie que vous n'êtes pas étranger aux façons de la bonne société, en lui faisant part de votre recette.

Là-dessus, Bourgogne s'avança de l'air d'un sapajou qu'on dérange, et d'une voix glapissante et mélancolique, il psalmodia la petite chanson suivante:

> Des beignets des beignets
> Bien dorés,
> Bien propres,
> Bien sucrés,
> Bien d'secrets
> Accourez gourmets,
> A ces entremets,
> Ces quartiers d'...
> Tout chauds
> Fleurent comme un arôme,
> Un métal de ...
> Q... ...
> Ces beignets des ...
> S'il en est de plus exquis,
> Je veux aller le dire à Rome!

—Maintenant, madame et messieurs, reprit le gros Thomas, maintenant que vous n'êtes plus à jeun, c'est-à-dire en état d'entendre la vérité, je vais procéder aux autres opérations de mon ministère. Rassurez-vous, il ne s'agit pas de vos dents mais de vos mains. Qui veut que je contemple sa dextre, la paume mise en l'air.

L'assistance hésita. Personne ne s'avança, soit respect, soit superstition.

—Nous pas tous à la fois, continua plaisamment le Gros Thomas, qui s'était apperçu à merveille que personne n'avait bougé. Eh bien! qui vient que je lui pronostique ce que l'avenir lui réserve? A qui la première de mes divinations? Qui attache le grelot?

—Moi! déclara le roi d'une voix ferme; et il tendit sa main dégantée au charlatan qui la prit respectueusement entre les siennes, après avoir arc-bouté sur son nez, gravement, de larges besicles sans verres.

Les assistants, par un commun mouvement de discrétion, s'écartèrent un peu du groupe, et le charlatan, devenu chiromancien, commença son examen.

—A tout seigneur tout honneur, prononça-t-il. Il est juste que je commence par celui qui peut tout finir. Dans cette belle et blanche main, qui sent sa grande race, je ne vois rien que de bon pour la France. On croirait que le sort s'est fait courtisan. Heureux au jeu!

Et il ajouta tout bas, comme entre parenthèses:

—Même à celui de la hausse et de la baisse des grains. Mais ayons l'œil sur notre caissier Bertin.

Heureux en guerre! continua tout haut le Gros Thomas.

Puis il murmura de façon à n'être entendu que de celui auquel il s'adressait ce reproche encore flatteur:

—Mais ne la faisant pas assez lui-même.

Le roi tressaillit; mais il demeura silencieux.

—Heureux en amour! poursuivit imperturbablement l'observateur, qui paraissait encore mieux au courant du passé et du présent que de l'avenir, et qui corrigea son optimiste oracle par une piquante réserve.

—Mais prenons garde au changement, et méfions-nous des vierges du Parc-aux-Cerfs.

A ces mots, Louis XV eut un haut de corps, comme si la main du charlatan eût caché le bouton d'une bouteille électrique.

—Heureux en serviteurs! proclama enfin le malin et adroit prophète, qui dorait si bien la pilule que le compliment faisait passer la critique, et que l'on sentait moins l'amertume de l'une que la douceur de l'autre.

Se mettant d'avance à l'abri d'une curiosité trop indiscrète, il termina par l'indirecte supplique suivante:

—Oui, heureux en serviteurs, puisqu'il s'en trouve que rien ne décourage, pas même la crainte de lui déplaire, et assez hardis pour oser lui dire la vérité sous ce masque de naval, que le roi a trop d'esprit pour ne pas laisser inviolable comme lui-même.

Louis XV parut acquiescer d'un signe de tête.

A ce moment, voyant l'entrevue terminée, le groupe des courtisans masqués se rapprocha, et la marquise, d'une voix qu'elle cherchait à rendre assurée, demanda:

—Eh bien! eh bien! peut-on se fier à lui, et a-t-il rencontré juste?

—Très juste, trop juste même parfois, répondit galamment le roi, qui, en dépit de ses faiblesses, avait, de temps en temps, des reparties dignes d'un petit-fils dégénéré d'Henri IV. Je l'ai éprouvé à mes dépens, et ne serais pas fâché de l'éprouver aux vôtres. Je vous le recommande donc. Il n'y a qu'une seule petite chose qu'il n'ait pourtant pas devinée.

—Ciel! se dit le gros Thomas, non sans quelque inquiétude.

—Flambés! pensa Douglas, qui s'était aussi rapproché avec une sollicitude fort excusable. Voilà ce que c'est que de plaisanter avec les puissances!

—Eh bien! reprit le roi, ce qu'il n'a pas deviné, ce qu'il ne devine pas encore, tout fin qu'il soit, c'est ce que je vais lui dire: Charlatan, mon ami, quoi que vous soyez, n'oubliez pas de me rappeler, lorsque je vous verrai, en me présentant cette bonbonnière, que je vous ai promis d'y mettre, pour payer votre consultation, le brevet d'une pension de trois mille livres, avec la première année d'avance.

—Bravo! bravo! s'écrièrent tous les assistants.

Le gros Thomas s'inclina et baisa respectueusement la main avec laquelle le roi lui tendait une jolie boîte ronde de nacre, bordée d'un cordon de perles entourant son portrait en médaillon.

—Merci, ajouta-t-il, à celui qui pouvait punir et qui aime mieux récompenser.

—A votre tour, marquise, dit le roi en se levant de son fauteuil, de passer sur la sellette. Mais nous n'écouterons pas. Eloignons-nous, messieurs, et soyons discrets. L'avenir des dames doit demeurer leur secret.

Mme de Pompadour était superstitieuse, ainsi que le témoignent ses fréquentes visites à la Bontemps, et sa confiance dans les oracles du marc de café, interprétés par la sibylle du faubourg Saint Jacques. Aussi est-ce une main tremblante qu'elle plaça dans celles du gros Thomas. Mais qu'on juge de son saisissement quand elle entendit ce que le sorcier lui disait à voix basse:

—Madame, je ne suis point ce que je parais être; je suis un de vos amis, des moins connus, des plus sincères, car nous avons un intérêt commun, et nous courons un même danger. Voilà pourquoi j'ai profité de cette occasion unique de vous rencontrer sous un costume si peu conforme à la gravité des circonstances. Mais je n'avais pas le choix des moyens pour arriver à vous avertir, à vous servir, au risque de vous affliger, et à me sauver moi-même. Il s'agit en ce moment, pour vos ennemis et les miens, de donner au roi une nouvelle maîtresse.

—Je m'en doutais, murmura la marquise. Ce Valentinois...

—Précisément; c'est de lui qu'il faut nous garder.... et nous venger. Car il a trouvé bon de ménager malgré elle, malgré moi, votre ...

—A ma fiancée, madame! Comprenez-vous maintenant?

—Ah! malheureux! je vous plains.

—Il faut faire plus; il faut nous sauver, madame, en vous sauvant vous-même. Mais le temps presse, le danger est imminent. Je vais apprendre, tout à l'heure, de gré ou de force, ce qui me demeure à savoir. Où pourrai-je vous retrouver dans une demi-heure?

—Dans une demi-heure?

—Oui, ce temps me suffit pour réussir, ou pour échouer. Si je ne reviens pas, c'est que je serai mort.

—Dans une demi-heure donc, à mon hôtel. Vous demanderez Mme du Hausset, ma première femme de chambre. Vous lui direz simplement: Je suis le charlatan. Elle vous introduira.

Le gros Thomas s'inclina et Mme de Pompadour se leva.

—La confession n'a pas été longue, dit le roi en se rapprochant.

—Les femmes ne disent jamais que la moitié de leurs péchés, ajouta le duc d'Ayen.

—Et on n'a jamais que le temps de les absoudre, continua le duc de Richelieu.

La marquise se taisait. Elle paraissait embarrassée, indisposée peut-être.

Le roi la prit à part pour le lui demander.

—Je demande la permission, sire, lui répondit Mme de Pompadour d'une voix troublée, de vous fausser compagnie et de me retirer. J'ai tout à l'heure une migraine d'enfer.

—Il faut soigner cela, marquise, dit le roi. Votre santé avant tout!

Et, se penchant à l'oreille du duc de Richelieu, il y glissa ces mots:

—Voilà un accès de vapeurs qui tombe à merveille. Puis, revenant vers la marquise avec une sollicitude affectée:

—Ce n'est pas au moins ce que vous a dit le sorcier qui vous chagrine?

—Oh! répliqua Mme de Pompadour avec un soupir, il ne m'a rien appris de nouveau.

—Et que vous a-t-il donc dit, marquise? chuchota le roi.

—Il m'a dit que vous ne m'aimiez plus.

Elle sortit vivement, pendant que le roi haussait légèrement les épaules. Puis se penchant vers Richelieu:

—Décidément, dit-il, cet homme prédit très bien l'avenir.

Là-dessus, le roi tira sa montre.

—Minuit, messieurs, dit-il, la séance est levée. Nous revenons au château saluer la reine et présider à la fin du bal. Adieu, monsieur le sorcier, c'est-à-dire au revoir.

Le grand Thomas s'inclina, et chacun sortit derrière le roi.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA,

Capitaine Hanever,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai — Aux Nos 18 et 70 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8 août—6m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & MCPEAKE, Agents.

25 juillet—3m. No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

Départ, tous les VENDREDIS, à 5 heures P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Norman, de Barbin et tous les ports intermédiaires de la Rivière Rouge, le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau,

GARRY OWEN,

Capitaine Jno Helun, Commis, Wm. Culbertson.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & MCPEAKE, No 36 de la rue du Camp.

15 oct—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P. M.

Pour Washington Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine
J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A, Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & KOPPLER. No 104 de la rue de la Commune.

5 août—3m.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya

Départ, MERCREDI, 4 nov., à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, le Bayou Chêne, Patterson ville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nile-Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau,

IDA,

Capt. J. P. FORGAY, A. MEYNIER, Commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

1 nov—6f.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la Côte, de Bâton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

E. L. HODGE,

Capitaine V. B. Barancq.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 20 de la rue Conti.

21oct—

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST JOHN, capt. Jas. P. McKiroy commis, Allen Jumel, et S. Hene.

part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 20 de la rue Conti.

14mai—6m

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA.

A. DUGAS, capitaine.
A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matin à 9 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

Eaoct

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 3 novembre

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Part de la Nouvelle-Orléans le DIMANCHE, à 9 heures du matin, le MARDI, à midi, et le JEUDI, à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

16juillet—1 n

Le bateau à vapeur LIZZIE HOPKINS, Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. H. Landry.

Part de la Nouvelle-Orléans le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. RIVET, No 30 rue Conti.

27oct

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les JEUDIS et LUNDIS à 5 P. M.

SEMINOLE,

Capitaine Joe Dalferes; pour tous les atterrages de la côte jusqu'à Donaldsonville, et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Ce paquebot commencera son service régulier le LUNDI 26 courant. 17oct

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Pour la Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine A. J. Ruiz; commis J. L. Royd et Jno. Reynaud, partira de la Nouvelle-Orléans, à dater du MARDI, 29 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour.

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Janfroun, Commis, J. O. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nile-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO., No 126 de la rue Vieille Levée.

21 sept—6m

BANQUE DU PEUPLE,

Nouvelle-Orléans, 6 jan—ter 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
E. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,

E. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest ...

Les beaux steamers de première classe ... partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, Rocoux, samedi, 17 octob.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 31 octobre.
PEREIRE, Sormaz, samedi, 14 novembre.
FRANCE, Trudelle, samedi, 28 novembre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen et qui se rendent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, nov—6m Coin Conti. Levée N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellente emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

3mai—1an

STEAMERS—LIVERPOOL Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux-allèges.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Coomer.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Brace.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 — capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe:

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici;

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Hâvre, Anvers, Rotterdam, Glascow et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF LOUISIANA,

partira de son quai, poteau 38, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le — 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux tours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessous mentionnés:

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$125		
Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam	135		
Paris, Brême, Mannheim, Norvège, Suède, Danemark	140		

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New-York (par chemin de fer tout le temps de la N. O. à N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 4 heures de l'après-midi, le SAMEDI, 24 oct., et prendront à New York, le steamer "State of VIRGINIA," qui part de New York, le MERCREDI, 28 octobre à midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York) à

	Salon.	de cabines.	Entr's.
Belfast, Glascow	$118		
Liverpool, Londonderry	128	$88	$46

La compagnie vend à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe;

Des billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $230 le billet; pour Liverpool, directement via New-York et vice versa—aller et retour—à $240 le billet.

Des prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 35 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

6juillet—1 an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:	De Brême.	De la Nile-Orléans
Frankfurt	22 sept.	28 oct.
Strassburg	3 oct.	8 nov.
Feldmarschal Moltke	20 ..	25 ..
Hannover	3 nov.	5 déc.
Gén. Werder	17 ..	20 ..
Frankfurt	1 déc.	1 janv.
Strasburg	15 ..	17 ..
Koeln	29 ..	31 ..

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent au Hâvre et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres .... $150 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres .... $150 en or.
Entrepont ....

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres .... $25 en or.
Entrepont ....

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

9 août—1an Au No 61 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,

Le steamer

CORTES,

Nickerson, commandant partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 7 novembre, à 8 h. M. M.

Passage........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,

mai—1an Rue Carondelet, No 41.

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NILE-ORLEANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist.-Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-post Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Bre...

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Côteau.

ADRIEN GONSOULIN, Franco-P...

F. F. BERNAU, à la Passe-Christian.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Mansura (Avoyelles).

E. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonville (Tensas).

WM. HUDSON, à Jeanerette, par ...

EDGAR DELERY, Baie St-Louis, (Miss.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after May 31, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a. m. COAST ACCOMMODATION TRAIN, Sunday only, at 3 p. m.

Arrive: Through night Express daily, at 4 p. m.

Coast Accommodation (Sunday only) at 8:30 p. m.

Express and Mail daily at 8 p. m.

Through night Express, daily at 11 40 p. m.

The 6 p. m. express train will stop only at regular telegraph stations between this city and Ocean Springs.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Charleston.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

R. P. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent. 25 déc

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 31 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

TRAIN D'AGREMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (le samedi seulement) à 3 p. m.

Le train d'agrément, (le lundi seulement) à 8.30 a. m.

Express et malle, tous les jours, à 2 h. P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 40 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m. ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nile Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

R. P. SHUTE, Agent-Général pour les passages.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. 25 déc

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7.00 A. M.	Express	5.00 P. M.
Malle	5.00 P. M.	Malle	8.00 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 19 avril

[illegible]

New Orleans, St-Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:00A. M.	Express	5.00 P. M.
Mail	5:00P. M.	Mail	8.00 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. april 19

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "Pension dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans......15 cents.

Pour la station de Gentilly -15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6	heures A. M.	7	heures A. M.
8	"	11½	"
9	"	1½	"
Midi		2½	"
2	" P. M.	3½	" P. M.
3	"	5½	"
5	"	6½	"

Les dimanches un train partira toutes les heures, de 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7½ heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, est retenu pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits à l'Agent de l'Expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets "commutation", seront accordés à ceux qui expédient par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.

27mai— CHS. A WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1

Sur les risques d'incendie	$414,863 85	
Sur les risques de mer	191,150 02	
Sur les risques de rivières	43,874 54	
Total des primes		$649,888 94
Au moins—primes non expirées le 31 décembre 1873	$126,808 58	
Au moins—Primes remboursées	11,776 85	
		$137,382 51
Montant net des primes		$411,276 43
Réassurances	$ 42,889 32	
Pertes par le feu	$155,870 07	
Pertes sur mer	67,172 88	
Pertes sur rivières	8,774 91	
		$280,017 84
Dépenses, taxes, etc., intérêt	17,401 46	
Commissions des affaires d'agences	7,780 67	
Réduction (rebats) aux assurés	20,772 49	
Intérêt semi-annuel sur le capital—		
Cinq pour cent payé en août 1873	$25,000 00	
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00	
		50,000
		417,91 ...
Réservé pour réclamations non réglées		$ 3,261
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse		$ 40,407 15
Effets à recevoir, pour primes		18,077 15
Bonds de la ville et autres bonds		125,000 00
Actions de la Compagnie du gaz et autres		67,514 50
Billets en garantie et billets hypothécaires		275,776 ...
Primes en voie de recouvrement		106 270 63
Comptes en suspens		3,580
Primes d'agences pour décembre		11,013 20
Mandats		5,790
Succursale		4,524
Louisiana Cotton Factory		1,979
Propriété au coin des rues Canal et Camp		70,982 77
Autres propriétés foncières		25,832 28
Dû par des Compagnies d'assurance		7,408 78
		$774,808 77
Dépréciation		97,... 94
Valeur sur le marché, au comptant		$676,944 98

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Risques non expirés	126,806 58
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	11,115 18
Effets à payer	1,718
Réclamations non réglées	... 7
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes	10,146 97

L'état, qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 1.. de la rue Gravier, Nile-Orléans

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payre,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bedily Blanchard,	E. Miltenberger,
Chas. Lafitte,	W. B. Schmidt
	J. Tuyes.

9 janv—1 an

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

MAISON ETABLIE EN 1856.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" — ET DE — MACHINES DE TOUTE SORTE — DE — W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coté Dubuys, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nile-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les machines sortant de son magasin sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREIL A SUCRE, les meilleures CHAUDIERES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Compagnie qui voudraient agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient jamais été obtenus, ont été décernés à l'Agent Cushing:

Médaille en or pour le meilleure Machine à Vapeur pour Stationnaires.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Plancher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.

Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.

Premier Prix pour le meilleur Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleures Manchettes d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Scies Alternatives.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installation de Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Bouquets et les Barils.

Onze Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour le meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNE.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manège à Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le Soussigné, qui en est l'Agent depuis 20 ans; et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou retourné, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres moulins à coton; en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un moulin de 50 scies des autres marques dont les scies n'ont que 10 ou même 9 pouces de diamètre. Il en résulte que un avantage immense quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle avec la certitude de ne pas faire un mauvais achat, car ils auront un Moulin qui est recommandé par les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné en tient constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêt à être expédié sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Bande à main droite ou à main gauche.

La Balle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté tant de milliers de dollars à un grand nombre de Foires d'Etat, avait été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX:

Moulins de	scies	Prix	Moulins de	scies	Prix
40		$200			
45	"	225	"	70	"
50	"	250	"	75	"
55	"	275	"	80	"
60	"	300			

Tous ordres doivent être adressés à: W. L. CUSHING, No 61, rue St-Charles, Nile-Orléans.

MOULINS A SUCRE VICTOR — ET — Evaporateurs de COOK.

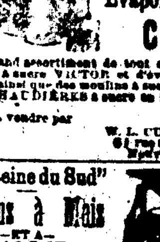

Un grand assortiment de tout grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK ainsi que des moulins à sucre de MILES, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs — ET A — FARINE DE STRAUB.

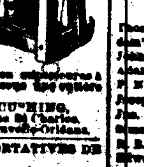

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par W. L. CUSHING, 61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES. 1.600 EN USAGE.

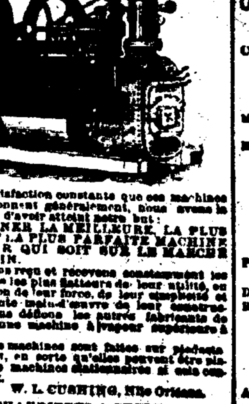

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but: DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHE AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur plancher indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires si cela convient mieux.

W. L. CUSHING, Nile Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

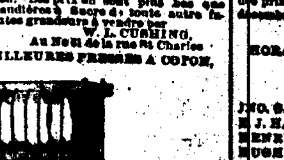

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles.

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

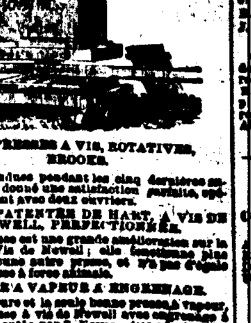

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur, c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par S. Boyce. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques uns des plus grands Planteurs et peuvent presser 80 balles par jour. Une de ces presses peut être vue en opération à la FABRIQUE D'HUILE UNION, de cette ville.

Les planteurs désirant une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix très-bas. A vendre aussi le vieille et fameuse double Vis de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Hoffman & Co.

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,

Nov... No 61 rue St-Charles, Nile-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nile-Orléans.

No. 106, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

Sur risques de feu	$...	
Sur risques de mer	9,...	
Sur risques de rivière	...	
Total des primes		...
En moins—primes non expirées		...
Total net des primes, le 31 mai 1874		...
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$...	
Sur risques de mer	...	
Sur risques de rivière	...	
Taxes, dépenses, intérêts	...	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	...	
Réservé pour pertes non encore réglées	...	
Bénéfices		...

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriété foncière	$...
Bonds de la ville	...
Actions de banques et de chemins de fer	...
Billets garantis par hypothèque	...
Billets garantis	...
Billets à recevoir	...
Primes en voie de recouvrement	...
Bonds de l'Etat	...
Actions d'assurance	...
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	...
Actions du Levee Steam Cotton Press	...
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	...
Bonds hypothécaires du Turners Association	...
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	...
En caisse	...
	$1,...

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, le 9 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, Au No 30 de la rue Conti.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —

P. Maspero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	D. Mc Coard,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. Generes,	S. L. Reid,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.	

5 juin

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

26 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

Primes d'incendie	$...	
Primes de mer	...	
Primes des rivières	...	
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		...
Pertes payées et évaluées:		
Sur risques d'incendie	...	
Sur risques de mer	...	
Sur risques de rivières	...	
Taxes, escompte au taux depuis interruption, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc.		...
Bénéfice net		...

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets à recevoir	...
Prêts sur bons et hypothèques	...
Prêts sur actions, sur demande	...
En caisse	...
Propriétés foncières	...
Bons de la ville, actions de banques et autres	...
Réassurance en voie de recouvrement	...
	...

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THEO. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce ... mai 1874.

W. E. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du ... juin ..., aux actionnaires qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams,	Saml B. Newman,
Saml H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. B. Wolfe,
B. B. Post,	A. Levi,
Edward Pilsbury,	Jos. H. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewe	Joseph Steen,

5 mai—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

CAPITAL PAYE........... $500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL. Année 1873.

Montant des primes de l'année	$...	
En moins—risques non expirés et primes remboursées	...	
Montant net des primes		...
Escomptes et intérêts		...
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées	$... 77	
Dépenses générales et taxes	...	
Réservé et dividende sur actions	...	
Bénéfice net		...
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché:		
Bons, actions, prêts et billets à recevoir	...	
En caisse et primes en voie de recouvrement	...	
Total de l'actif		...

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le ... janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $20,000 prises du montant net des primes de ... et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	S. M. BAYLY,
E. RISCOE,	JAMES BYRNES,
L. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
S. WEISS,	R. T. TORIAN,
E. W. TAYLOR,	SCOTT MCGEHEE
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à son bureau, No 61 de la rue du Camp, coin Commerce Alley.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD .... Président
EMILE DEBUYS .... Vice-Président
DUSUAU MALPHEIN .... Secrétaire
VICTOR LAUVE .... Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes,	Jean Lingley,
Alphonse Turpeau,	Danville L. Forstall,
F. Dyerlan Ricard,	Wm. S. Schmidt,
Chas. Nathan,	Emile DeBuys,
Aristide Gerard.	

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan
Finances—A. Turpeau, J. Tuyes, D. L. Forstall.
Terres et Fermes—A. Turpeau, D. L. Forstall.
F. C. Ricard.

Réglementation, coopération—W. S. Schmidt, N. ... J. Lingley.

Réglements—E. DeBuys, J. Tuyes, Chas. Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

... Buildings, au pied des rues Canal et ...

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874		
Incendies	$...	
Mer	...	
Rivières	...	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873	...	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	...	
Payé, pertes par l'incendie	...	
Payé, pertes sur mer	...	
Payé, pertes sur les rivières	...	
Payé, réduction (rebate)	...	
Payé, réassurance	...	
Payé, primes remboursées	...	
Payé, taxes	...	
Payé, dépenses annuelles	...	
Payé, loyer	...	
Payé, dépenses, salaires, etc	...	
Payé, dividende	...	
En moins, profits et pertes et intérêts	...	
Bénéfice net		...

ACTIF.

Billets à recevoir	$...
Meubles	...
Actions Harbor Boat	...
Bons de la ville	...
Effets en voie de recouvrement, net	...
En caisse	...
	$...

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie sera déclaré payable sur demande.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL — DE LA —

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872.		$...
Primes sur les Risques de feu	$...	
Primes sur les Risques de rivières	...	
Primes sur les Risques de mer	...	
Moins les primes rendues	...	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	...	...
Primes nettes pour l'année 1873		...
Déficit pour l'année 1873		...
Pertes payées durant la même période:		
Sur les Risques de feu	...	
Sur les Risques des rivières	...	
Sur les Risques de mer	...	
Réassurances		...
Taxes	...	
Réduction au lieu de scrip	...	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	...	
Intérêts dû sur les Scrips non encore payés	...	
Moins escompte et intérêts	...	
Pertes non réglées		...

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	...
Billets à recevoir sur prêts et sur gages	...
Billets à recevoir sur Primes	...
Billets à recevoir en voie de recouvrement	...
Propriété foncière	...
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans	...
Actions de Banques	...
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock	...
Actions du Harbor Protection Company	...
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés	...
Bons I. O. des O. F. Hall Association	...
Actions de Compagnie d'assurance	...
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association	...
Compte suspendu de Bons et d'Actions	...

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce ... jour de janvier, A. D. 1874 comme l'atteste ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

31 janv—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre — LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMEYER, secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues	$...
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$...
Réassurances, réductions (rebate), dépenses, etc.	...
	...
Total de l'Actif	...

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 4 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 25 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarden, Th. Lilienthal,	R. ...
...	F. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Bicke,	S. L. ...
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank,	J. ...
X. Weissenbach, H. E. Gogreve,	F. Bader,
B. Wildermann	...

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nile-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février 7...

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$...
Tiré au délà des dépôts	...
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	...
Autres actions, bons et hypothèques	...
Dû par des agents de rachat et de réserve	...
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	...
Local de la banque	...
Autres Propriétés foncières	...
Mobiliers et installations	...
Dépenses Courantes	...
Taxes payées	...
Primes	...
Echanges pour le Clearing House	...
Billets d'autres Banques Nationales	...
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	...
Espèces	...
Billets Legal Tender	...

PASSIF.

Capital payé	$...
Surplus	...
Escomptes	...
Change	...
Intérêt	...
Circulation Nationale non rachetée	...
Dividendes non-payés	...
Dépôts individuels	...
Chèques Certifiés	...
Dû à des Banques Nationales	...
Dû à des Banquiers et des Banques de l'Etat	...

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 26 Mars 1874.

JULES ..., N. P.

Exact—

P. FOURCHY, ... , ... W. ...

ASSURANCES.

SIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NILE-ORLÉANS.

Bureau No. 22, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 20 avril 1874		$...
Sur les risques d'incendie	$...	
Sur les risques maritimes	14,...	
Sur les risques de rivières	...	
Pertes payées dans la même période savoir:		
Sur les risques d'incendie	...	
Sur les risques maritimes	...	
Sur les risques de rivières	1,... 11	
Moins ... cent rentes		
Taxes	7,...	
Réassurances	...	
Loyer	...	
Primes retournées	...	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	...	
Réservé pour les risques non terminés au 20 avril 1874		...
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	...	
Prêts sur gages	...	
Billets pour primes à courte échéance	...	
Actions de banque et autres actions	...	
Biens fonciers	...	
Primes en voie de perception	...	
En banque	...	
Total de l'actif		...

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce ... mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public

...—1m No 103, rue Gravier

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL Année expirée le 31 octobre 1874.

Montant reçu de membres aux dues		$...
Montant reçu, intérêt et dividendes		2,...
Montant au crédit des profits et pertes		...
Montant payé sur 18 décès	$...	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste, Loyer et Salaires	...	...

PASSIF.

Polices	ass "A,"	$...
Polices	ass "B,"	...

ACTIF.

En caisse	$...
Lésés payés "non réclamé,"	...
Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton	...
Chemin de fer Canal et Claiborne	...
Banque d'Amérique	...
Banque Nationale Mutuelle	...
Dû sur assessments en voie de recouvrement	...
Meubles de Bureau	...
Billets et recevoir	...

L. F. MARKS, Président.

L. A. FOUCHER, Trésorier,

1 août et Sauds.

RAPPORT SUR L'ETAT — DE LA —

Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le Vendredi, 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,... 71
Tiré en trop	...
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	...
Autres actions, bons et hypothèques	...
Dû par des agents de rachat et de réserve	...
Dû par d'autres banques nationales	...
Dû par d'autres banques et banquiers	...
Local de la Banque	...
Autres propriétés foncières	...
Meubles et installations	...
Dépenses courantes	...
Taxes payées	...
Primes sur Bons des Etats-Unis et or	...
Items, comptant	...
Echanges pour le Clearing House	...
Billets d'autres banques nationales	...
Petite monnaie (y compris les nickels)	...
Espèces	...
Billets, legal tenders	...

PASSIF.

Capital payé	...
Surplus	...
Escompte	...
Echange	...
Intérêts	...
Profits et pertes	...
Circulation de banque nationale non rachetée	...
Dividendes non payés	...
Dépôts individuels	...
Dû à des banques nationales	...
Dû à d'autres banques et banquiers	...
Billets escomptés	...

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le susdit tableau qui précède est exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce ... mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:

ALF. MOULTON,
S. H. BOYD,
CHAS. E. SLAYBACK. } Directeurs.

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

ETABLIE EN 1866.

Capital payé........... $500,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO .... Président
H. EUBERKIER .... Vice-Président
EMIL MAIKE .... Premier Secrétaire
H. E. MARBURG .... Second Secrétaire
F. BERGOKE ....

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lescaler & Binder)
A. M. Brunghn (maison Brungher, Buck & ...)
P. W. Dietmann, (maison Miller & Dietmann)
B. Grolsinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbaw, (maison Goldenbaw & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Bianchi)
H. Zuberbuch, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Seigler, (maison Schmidt & Seigler)

J. Armbruster,	J. Kahn,
Adam Geiser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schatz,
Thomas Scherr,	R. F. Theurer,
P. Thermilleon,	J. J. Weckerling,
J. Voekel,	Fred. Del Bondio

BILAN — DE LA — BANQUE GERMANIA NATIONALE A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE. A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes	$...
Tiré en sus	...
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	...
Bons des Etats-Unis en caisse	...
Autres actions et Bons	...
Dû par des agents de réserve et de rachat	...
Dû par d'autres banques nationales	...
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat	...
Propriété foncière, mobilier et installations	...
Dépenses courantes et taxes payées	...
Primes payées	...
Echanges pour le Clearing House	...
Billets d'autres banques nationales	...
Petite monnaie (y compris les nickels)	...
Espèces	...
Billets Legal Tender	...
Total	$...

PASSIF.

Capital payé	...
Surplus	...
Autres profits non partagés	...
Billets de banques non rachetés	...
Dividende non payé	...
Dépôts individuels	...
Certificats de dépôts, payables sur demande	...
Chèques certifiés	11,... 24
Chèques de caissier non payés	...
Dû à d'autres banques nationales	...
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat	...
Total	$...

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que le susdit tableau est exact.

HERM. ROEHL, caissier

Signé sous serment pardevant moi, ce ... octobre 1874.

JOS. COUZ, Notaire Public.

Exact—Témoins:

T. FRUDHOMME,
L. H. CAIN,
H. B. GOODRICH,

Second Etat de Situation — DE LA — COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Conformément aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu		$114,...
Sur risques de mer		...
Sur risques de rivière		...
Total des primes		...
Moins primes rendues		3,104 77
Primes acquises		...
Déduit—Pertes par le feu	$...	
Pertes sur mer	... 79	
Pertes sur rivières	...	
Réassurances		...
Réductions (rebate)		...
Taxes		...
Loyer		...
Dépenses, et profits et pertes		...
Réservé pour primes non-terminées		$17,...

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en Stock-notes	$...
Comptant	...
Comptes en voie de collection	...
Billets recevables	...
Prêts sur garanties	...
Prêts sur hypothèques	...
Stocks et Bons	...
Installations de bureaux et meubles	...
En mains d'agents en Europe, etc	...
Moins intérêts non payés et dividendes	...

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour de ... 1874.

R. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	J. Henderson,	G. F. Blancan
A. Terres,	C. Bereer,	C. J. Leeds,
A. M. Fortier,	J. Laborde,	T. L. Airey,
E. Mails,	J. Grunaso,	M. Keller
A. Hirsch,	K. Bryant,	O. Hopkins,
N. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
H. Beer	H. De Gas,	E. Ganucheau,
J. B. Camors	W. A. Bell	M. Ross.

N'ASSUREZ PAS VOTRE VIE

AVANT DE CONNAITRE les AVANTAGES qu'offre notre

COMPAGNIE LOCALE LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY

Qui vous donne tout ce que la sûreté lui permet de vous donner.

PAS D'AUGMENTATION de primes.

Pas de retrait d'agences.

Une compagnie établie parmi nous et dirigée par les principaux négociants de la Nile-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur d'agences.
LUCIUS MC ADAM, Général.

CONSEIL DE DIRECTION.

E. J. HART,	JAS. I. DAY,
W. PIKE,	CHAS. CHAFFE,
JOHN I. ADAMS,	J. B. CAMORS,
E. A. TYLER,	GEO. A. FOSDICK,
HENRY ABRAHAM,	E. H. FAIRCHILD,
JOHN HENDERSON,	W. P. HARPER,
A. THOMSON,	W. B. SCHMIDT,
S. B. NEWMAN,	DAVID WALLACE,
ALEX. MARKS,	E. T. WALSHE,
EMORY CLAPP,	H. J. VOSS,
J. R. LALLANDE,	P. FRERLEMAN,
E. B. BRIGGS,	J. W. STONE.

Liste de polices PAYÉES DE MAI, 1869, A AOUT, 1874.

NILE-ORLEANS.

Noms.	Montants.
ELIJAH PEALE	5,000
A. ROUSSET	10,000
TURIAS DUPRE	7,000
HANNIBAL H. HAMMOND	1,000
C. H. SLOCOMB	5,000
ED. BARNETT	5,000
THOMAS B. OI...	10,000
W. C. D. VAUGHT	10,000
JAMES MCQUOID	10,000
R. TURKAUD	10,000
R. MARSH DENMAN	5,000
AUGUSTE CANDIDE	10,000
F. E. BERNARD	10,000
M. BOULLEMET	10,000
R. G. FERGUSSON	5,000
A. R. DELAVIGNE	10,000
J. B. BERTIN	10,000
PATRICK BLAKE	5,000
FRANK W. SEYMOUR	5,000
EDWARD MONTGOMERY	5,000
J. DUNSHIE	2,000
A. W. BORCHOS	500

LOUISIANE.

Noms	Domicile Résidence	Montant
Peter G. Gale	Paroisse St-Hélène	$10,000
D. Riggs	Bayou Sarah	1,000
Henry N. Rentrope	Paroisse Ste-Marie	5,000
C. L. Dutech	Madisonville	5,000
D. W. Thompson	Paroisse St-Hélène	2,500
Simon M. Hart	Campti	5,000
Bailey E. Chaney	Baton-Rouge	...
J. S. Knox	Paroisse Morehouse	5,000
James E. Woods	Paroisse Bossier	5,000
G. W. Lewis	Shreveport	2,000
Lestia V. Looney	"	10,000
Clement F. Calhoun	"	2,000
Samuel Peters	"	5,000
W. F. Halfleigh	Paroisse St-Marie	3,000
H. F. Mason	Abbeville	5,000

MISSISSIPPI.

W. H. Williams	Canton	$ 1,000
John E. Waller	Pon ...	10,000
Richard Taylor	Meridian	1,000
Samuel L. Pierce	Jackson	5,000
J. A. T. Mason	Hazlehurst	2,000

TEXAS.

W. A. Graul	Indianola	$ 2,500
Thomas Chapman	Hempstead	5,000
WM. J. Gerham	Longview	5,000

CAROLINE DU SUD.

Charles F. Baines	Ouchwayshere	$ 2,000
E. G. Gage		1,000
W. J. Hobs	Columbia	1,000

ALABAMA.

Peter Laffe	Mobile	$ 2,000
Vincent M. Byrnes	"	1,000

On demande, en ville et à la campagne des agents actifs avec lesquels il sera conclu des arrangements très avantageux. S'adresser au LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE CO, au coin des rues Carondelet et Gravier Nile-Orléans. 1er sept—

Taxes spéciales du Revenu Intérieur des Etats-Unis de 1er mai 1874 au 30 avril 1875.

Bureau du Revenu Intérieur, Washington, D. C. 16 Février 1874.

LA LOI DU 20 DECEMBRE 1872, requiert que toute personne engagée dans toute espèce d'affaires, vocation ou emploi qui la rend sujette à la taxe spéciale, de se procurer et de placer en évidence une estampe dénotant le payement de la dite taxe spéciale pour l'année-taxable commençant le 1er mai 1874, avant de commencer ou de continuer les affaires après le 30 avril 1874.

Les taxes comprises dans les clauses de la loi ci-dessus mentionnée, sont les suivantes:

Rectificateurs	$ 200
Débitants de liqueurs au détail	25
Débitants de liqueurs en gros	100
Débitants de liqueurs (malt) en gros	50
Débitants de liqueurs (malt) en détail	20
Débitants de tabac en feuilles	25
Débitants au détail, de tabac en feuilles	500
Et sur les ventes au dessus de $1,000, 50 cents pour chaque piastre excédant la somme de $1,000.	
Débitants de tabac à chiquer	
Fabricants d'alambics	
Et pour chaque alambic fabriqué	
Et pour chaque serpentin fabriqué	
Fabricants de tabac à chiquer	
Fabricants de cigares	
Pacotilleurs vendant du tabac, première classe, (ayant plus de deux chevaux)	50
Pacotilleurs vendant du tabac, seconde classe (ayant deux chevaux)	25
Pacotilleurs vendant du tabac, troisième classe (un cheval)	15
Pacotilleurs vendant du tabac, quatrième classe, allant à pied ou par les voies publiques	10
Brasseurs de bière, faisant moins de 500 barils	50
Brasseurs de bière, faisant 500 barils ou plus	100

Toute personne ainsi sujette à la taxe, qui négligera de se conformer aux réquisitions ci-dessus, sera passible des sévères pénalités.

Les personnes ou les maisons de commerce dans le premier district de la Louisiane, sujettes au payement des taxes spéciales ci-dessus désignées, devront s'adresser à S. A. STOCKDALE, Collecteur du Revenu Interne, chambre No. 4, Douane de la Nouvelle-Orléans, et se procurer l'estampe des timbres de la taxe spéciale qui leur est demandée, avant le 1er mai 1874, sans autre avis.

J. W. DOUGLAS, Commissaire du Revenu Interne

Ouverture du Collège Ste-Marie.

Jefferson, Paroisse St-Jacques, Lou.

CE Collège, sous la direction des Pères ... de Marie (Maristes), ouvrira le ... de ... à environ ... milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, et il est facile par bateaux et chemins de fer. Pour les conditions, voir les ...

Très Rev. P. ... RIGOT, S. M., Président.

... sept—1m M.T.D. et C.